

ARRETE n° 26-0191
Portant nomination du Directeur de l'ISGA

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Guillaume DELATOURE - Enseignant-Chercheur est nommé Directeur de l'Institut Sécurité Globale et Anticipation (ISGA) à compter du 1^{er} avril 2026, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 mars 2030.

Article 2 :

Cette fonction relève du titre III et plus spécifiquement de la ligne C-1-2-4 du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 9 avril 2026

Vu par l'intéressé

Le: 20/04/2026.



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr